

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service des Sports

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. THIERRY SANTELLI**

**OBJET : Soutien au mouvement sportif - Aide à l'équipement des associations sportives -  
2ème répartition 2017**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département renouvelle son aide à l'équipement des associations sportives permettant ainsi aux clubs et comités départementaux de disposer de locaux et de matériels sportifs nécessaires à leur activité.

A ce titre, les conditions de recevabilité suivantes sont proposées :

- existence d'un autofinancement du club.
- rejet des projets déjà réalisés au moment de la demande.

Les demandes reçues sont étudiées au regard du nombre de licenciés du club, son activité sportive, ainsi que des subventions d'investissement éventuellement accordées les années précédentes.

Ainsi, 31 subventions sont présentées et réparties de la façon suivante :

- 27 subventions présentées dans le tableau annexé (intitulé : Equipement programme mobilier - CP du 15 décembre 2017),
- 4 subventions présentées dans le tableau annexé (intitulé : Equipement programme immobilier - CP du 15 décembre 2017)

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL